



Date :		Emplacement :				
Permis :		Nom de l'espace clos :				
Membre de l'équipe d'observation :		Signature :				
Membre de l'équipe d'observation :		Signature :				
Propriétaire de l'actif :				Oui	Non	S.O.
1.	<i>Le propriétaire de l'actif dispose-t-il de toute la formation requise pour entrer en espace clos (principes fondamentaux des espaces clos [ou équivalent], formation de verrouillage et d'étiquetage spécifique à la division, formation de verrouillage et d'étiquetage pour les espaces clos, protection contre les chutes [si nécessaire], protection respiratoire [si nécessaire]) ?</i>					
Évaluation des risques liés aux espaces clos						
2.	Une évaluation des risques liés à l'espace clos (CSHA) a-t-elle été effectuée pour l'espace ?					
3.	L'évaluation a-t-elle été révisée (et mise à jour, si nécessaire) avant l'entrée dans l'espace ?					
Évaluation de l'isolement de l'espace clos						
4.	Le site a-t-il effectué et documenté une évaluation de l'isolement de l'espace clos pour chaque source d'énergie associée ou adjacente à l'espace ?					
5.	Les risques liés au processus sont-ils correctement catégorisés pour déterminer les exigences en matière d'isolement (gaz/vapeurs dangereux, substance dangereuse, dangereux en raison de l'isolement par pression, volume ou température) ? (Annexe A de HSEE-03-17)					
6.	L'espace a-t-il été isolé conformément aux nouvelles attentes (déconnexion, brides non percées ou pleines, double fermeture et purge, etc.) ?					
7.	L'espace nécessite-t-il une dérogation ?					
8.	Si oui, une dérogation a-t-elle été trouvée et mise en œuvre avec succès ?					
9.	Si oui, le site a-t-il respecté toutes les exigences et conditions de la dérogation ?					
Examen du permis de travail en espace clos				Oui	Non	S.O.
10.	Le permis comporte-t-il des tests de détection des gaz effectués par un vérificateur compétent ?					
11.	Les résultats des tests de détection des gaz étaient-ils supérieurs aux conditions de risque faible (modéré, de danger immédiat pour la vie et la santé [DIVS]) ?					
12.	Si oui à 11, les conditions « initiales » ont-elles été améliorées ?					
13.	Si les conditions DIVS sont durables, le Service de santé globale et sécurité a-t-il été prévenu ?					
14.	Une inspection visuelle externe de l'espace a-t-elle été effectuée ?					
15.	Le cas échéant, une inspection visuelle interne de l'espace a-t-elle été effectuée ?					
16.	Le permis a-t-il été signé par le propriétaire de l'actif et le titulaire d'un permis ?					
17.	Le permis a-t-il été transféré et, si oui, la procédure de transfert s'est-elle déroulée de manière appropriée ?					
Commentaires :						



Commentaires généraux :